

Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions

*Grande Section*

*Langage*

## Découvrir le principe alphabétique

Résumé :

La séquence a pour objectif de faire différencier explicitement aux élèves le signifiant et le signifié, la forme et le sens, connaître le lexique qui nomme la langue, qui permet de la décrire ou de la manipuler : mot, lettre, syllabe, son, phrase, texte, ligne, majuscule.

**GRANDE SECTION :**  
**MOBILISER LE LANGAGE DANS TOUTES SES DIMENSIONS**  
**L'ÉCRIT :**

## **Découvrir le principe alphabétique**

### **Programme de l'école maternelle 2015**

#### **Contexte et enjeux**

L'enfant doit découvrir le principe de constitution de l'écriture. Avant de savoir lire et écrire, il doit saisir ce que sont ces actes, connaître leurs enjeux, vivre de nombreuses situations explicites autour de l'écrit et se représenter comment on fait pour lire et écrire.

« L'une des conditions pour apprendre à lire et à écrire est d'avoir découvert le principe alphabétique selon lequel **l'écrit code en grande partie, non pas directement le sens, mais l'oral (la sonorité) de ce qu'on dit**. Durant les trois années de l'école maternelle, les enfants vont découvrir ce principe (c'est-à-dire comprendre la relation entre lettres et sons) et commencer à le mettre en œuvre. Ce qui est visé à l'école maternelle est la découverte de ce principe et non l'apprentissage systématique des relations entre formes orales et écrites.

La progressivité de l'enseignement à l'école maternelle nécessite de commencer par l'écriture. Les enfants ont en effet besoin de comprendre comment se fait la transformation d'une parole en écrit, d'où **l'importance de la relation qui va de l'oral vers l'écrit**. Le chemin inverse, qui va de l'écrit vers l'oral, sera pratiqué plus tard quand les enfants commenceront à apprendre à lire. **Cette activité d'écriture ne peut s'effectuer que si, dans le même temps, l'enfant développe une conscience phonologique en devenant capable d'identifier les unités sonores de la langue.** »

Parmi les différentes actions conduisant l'élève à savoir lire et écrire, les processus minimaux nécessaires à l'identification et à la reconnaissance des mots doivent être mis en place. Ils sont indispensables, mais non suffisants, pour entrer dans la compréhension.

L'enfant doit comprendre progressivement comment fonctionne le système alphabétique qui régit notre écriture. Selon le programme de 2015, « la découverte du principe alphabétique rend possible les premières écritures autonomes en fin d'école maternelle parce qu'elle est associée à des savoirs complexes et à de nouveaux savoir-faire :

- la découverte de la fonction de l'écrit et les productions avec l'aide d'un adulte ;
- la manipulation d'unités sonores non-signifiantes de la langue qui produit des habiletés qui sont utilisées lorsque les enfants essaient d'écrire ;
- parallèlement, à partir de la moyenne section, l'initiation aux tracés de l'écriture. »